

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 10 décembre 2018 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 1, boulevard Gouin Est, lequel est érigé sur le lot 1 996 515 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une clôture d'une hauteur de 1,5 mètre au lieu de 0,90 mètre dans la cour avant de l'immeuble, et ce, malgré le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 21 novembre 2018.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert